



## *Section de la Haute Marne*

Le 24 avril 2012

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl fo.052@[dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.052@dgfip.finances.gouv.fr):

### **Compte rendu CTL du 24 avril 2012**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand, Sabine Maria et Rachel Sugneau.

Ce CT est le premier sous la présidence de la nouvelle DDFIP Mme DUPUY.

Le procès verbal du CTL du 13 mars 2012 n'ayant être validé, celui ci sera soumis au vote lors du prochain CT.

#### **1. Présentation de la campagne IR/ISF 2012 et bilan de la campagne IR 2011**

Mr Lair présente les documents.

A noter pas de conférence de presse nationale et départementale par respect du devoir de réserve durant la période pré électorale.

### **Campagne IR/ISF 2012**

La date limite de dépôt papier est fixée au 31 mai 2012. Les télédéclarations pourront être effectuées jusqu'au 21 juin 2012.

#### **→ Les grands axes de communication au niveau national:**

a) nouveautés de la déclaration pré remplie:

- nouvelles modalités pour changement de situation (mariage, divorce...)
- nouvelles modalités déclaration sur la 2042 de l'Impôt sur la Fortune

b) promotion de la télédéclaration

→ **Dispositif de communication de la DDFIP 52**

a) promotion de la télédéclaration par distribution d'affiches et de dépliants (mairies, centres hospitaliers, Conseil Général...), panneaux lumineux, permanences, mise à disposition de postes dédiés dans les SIP de Chaumont et St Dizier

FO s'est interrogé sur l'emplacement du poste dédié au SIP de Chaumont car si le poste concerné est celui servant à la délivrance de plans cadastraux, le SIP ne pourra plus délivrer de plans en cas de télédéclaration.

b) public ciblé : réception sourds et malentendants, aveugles et malvoyants

<b>Bilan campagne 2011</b>
----------------------------

Cette campagne 2011 a été perçue comme étant très longue par les agents car la campagne internet s'est prolongée jusqu'au 23 juin 2011, ce qui a conduit les services à assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers durant 10 semaines d'affilée. FO dénonce encore une fois les méfaits de la télédéclaration qui sert d'outil de suppressions des emplois alors que celle ci occasionne une augmentation importante des accueils physique et téléphonique.

Au total 24034 usagers et 15423 appels ont été pris en charge durant toute la période. FO demande qu'un comptage précis soit effectué car ces appels représentent une charge de travail conséquente et pas toujours prise en compte.

Mme Dupuy ne veut pas imposer aux chefs de service ce comptage s'ils ne veulent pas le faire systématiquement.

**FO conseille donc aux agents concernés (SIP, trésoreries) de poursuivre le comptage des accueils physiques et des appels jusqu'au 21 juin afin que ces chiffres reflètent la réalité de la charge de travail.**

L'accueil dans les SIP a augmenté de 22,50% et de 65,10% dans les trésoreries avec des disparités importantes liées au périmètre de comptage (différent suivant les sites).

L'accueil téléphonique dans les SIP a augmenté de 25,67% (10432 appels) et de 65,10% (492 appels) dans les trésoreries.

139 usagers ont été renseignés à l'extérieur (Maison de services et maison de retraites).

290 courriels ont été traités par la direction.

## 2. Impôt sur la Fortune : présentation des nouvelles modalités de déclaration et de paiement

A compter de 2012 deux systèmes déclaratifs vont coexister :

- ISF sur rôle : les redevables ISF détenant un patrimoine imposable égal ou supérieur à 1,3 M € et inférieur à 3 M € seront dispensés de déclaration d' ISF et devront uniquement reporter le montant de leur actif taxable net sur leur déclaration d'impôt sur le revenu (2042 C)
- ISF auto liquidé : à partir de 3 M € les redevables devront déposer une déclaration ISF accompagnée du paiement

FO interpelle l'administration, dénonçant encore une fois l'accumulation de charges sur l'accueil des SIP et des trésoreries, et particulièrement les SIP ayant absorbé la mission cadastrale, le recouvrement et désormais la gestion de l'ISF. En effet, les redevables ISF risquent de se déplacer en raison des nouvelles modalités de déclaration. Réponse est faite que la brigade FI prendra en charge ces usagers. Quid des services qui ne sont pas à proximité de la brigade FI ???

Des fiches techniques devraient être mises à disposition de l'ensemble des personnes amenées à effectuer de l'accueil.

## 3. Validation du Programme annuel de Prévention (PAP) issu de la mise à jour du DUERP

Ce programme est présenté suite au Groupe de Travail du 29 mars 2012 (cf compte rendu en annexe).

FO regrette que l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) n'ait pas toujours été fait en concertation avec l'ensemble des agents (certains chefs de services le retournant sans en discuter avec ses agents).

Même si celui ci est le reflet de notre administration grâce au travail effectué par l'assistant de prévention Cédric Vaultot, on peut penser qu'il est incomplet car non vu par tous les agents.

	FO	SNUI SUD	CFDT
POUR			1
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	

FO s'est abstenu car la mise en œuvre de ce plan s'avère difficile au regard des contraintes budgétaires imposées par la DGFIP et pour les motifs ci dessus.

#### **4. Rapport d'activité 2011**

Ce rapport détaille les moyens en personnel, budgétaires et informatiques, l'évolution des structures au cours de l'année, les expérimentations conduites dans le département, les caractéristiques économiques, le climat fiscal, les congés formation et les principales données sur le fonctionnement des services.

FO est intervenu afin que les ordres de mission des agents EDRA soient détaillés, ce qui n'est pas le cas actuellement (agent affecté pour une semaine minimum sur une structure sans aucune précision quant à l'objet de sa mission).

En ce qui concerne l'évolution des effectifs, les OS ont constaté une baisse continue du taux de couverture (différence entre effectifs implantés et réels). Actuellement ce taux avoisine les 90 % .

FO a interpellé la direction sur le terme « incident » pour relater l'agression de Saint- Dizier. Ce terme sera changé dans le rapport et transformé en « agression ».

#### **5. Tableau de bord de veille social (TBVS)**

Monsieur Colnot présente ce tableau destiné à trois publics :

- la Direction
- les organisations syndicales
- les chefs de service

Le TBVS se compose de deux parties et sera élaborée par service :

1ere partie : éléments du contexte départemental ( RH et BL)

2eme partie : 20 indicateurs classés en trois catégories : santé-sécurité conditions de travail, relations professionnelles et relations sociales

Par exemple, nombre de congés maladie de courte durée, nombre de jours de congés annuels ou RTT mis en compte sur le CET, demandes de mutation, nombre de signalement de violences physiques ou verbales d'origine externe ou interne, nombre de jours de grève qui pourront refléter le climat d'un service.


Le TBVS a pour ambition de permettre à toutes les parties prenantes de partager un constat objectif pour identifier des situations à risques et définir des mesures visant à améliorer les conditions de vie, la santé et la sécurité des agents.

Une analyse globale des indicateurs sera effectuée à chaque fin de semestre et un bilan annuel sera systématiquement présenté aux représentants des personnels lors de CT relatifs aux conditions de travail (le premier CTL sur ce sujet aura lieu le 9 octobre 2012).

## 6. Questions diverses

- **Paierie départementale** : FO demande que le mobilier nécessaire à l'équipement de la pièce convivialité de la future paierie soit acquis via le budget local. M. Colnot prend l'engagement d'effectuer ces achats. Le réfrigérateur devrait faire l'objet d'un achat CHS-CT. La date de déménagement est toujours prévue pour le 1er juin sous réserve de la réception des travaux par le Conseil Général.  
En réponse à la demande de FO, le diagnostic amiante a bien été effectué antérieurement aux travaux (état néant), un nouveau bilan sera fait lors de la réception. Le diagnostic est à la disposition des agents de la paierie auprès de l'assistant de prévention Cédric Vaultot.
- **Bilan fusion DGI-DGCP au niveau départemental** : FO avait demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour de ce CT. En raison des délais impartis, ce point sera abordé lors du prochain CT initialement prévu le 15 juin et reporté au 11 septembre 2012 après midi (Formation Professionnelle)
- **les CAP relatives au tableau d'avancement** auront lieu le 29 mai prochain, **les CAP recours en notation** sont prévues le lundi 18 juin 2012.

Fin des travaux 11h30

	<b>BULLETIN D ADHESION</b>	
	NOM : .....	Prénom : .....
	Grade : .....	
	Affectation : .....	
	Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP	
Fait à .....		
Le .....		
<b>SIGNATURE</b>		

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP - Section de la Haute Marne  
Service des Impôts des Particuliers 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT  
Tél : 03.25.30.23.20 - Email : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr